



Conseil économique et social

Distr. limitée
22 septembre 2017

Français
Original: anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen à mi-parcours
de la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2013-2022)

Beijing, 27 novembre-1^{er} décembre 2017

Ordre du jour provisoire

Segment hauts responsables

1. Ouverture du Segment hauts responsables:
 - a) Allocutions d'ouverture;
 - b) Élection du Bureau;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Liens entre la Stratégie d'Incheon visant à faire du droit une réalité pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la Convention relative aux droits des personnes handicapées.
3. Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon visant à faire du droit une réalité pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique.
4. Produire des données fiables et comparables pour promouvoir un développement tenant compte de la question du handicap.
5. Rapport sur le Groupe de travail pour la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2013-2022) et examen de sa composition pour la prochaine période.
6. Examen du projet de déclaration et de plan d'action de Beijing pour accélérer la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon, dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Segment ministériel

7. Ouverture du Segment ministériel:
 - a) Allocutions d'ouverture;
 - b) Élection du Bureau;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.

8. Table ronde ministérielle sur le développement durable tenant compte de la question du handicap en Asie et dans le Pacifique.
 9. Politiques d'avenir pour accélérer la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon visant à faire du droit une réalité pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique.
 10. Adoption de la Déclaration et du Plan d'action de Beijing pour accélérer la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon.
 11. Adoption du rapport de la Réunion.
 12. Clôture de la Réunion.
-